



PROCES-VERBAL

Commission Régionale Jeunes

Réunion du : Lundi 03 Octobre 2022

Présidence : M. CRISTOFARI Paul

Présent (s) : Mmes PERI Jeanne (CD) - VINCIGUERRA Eliane – MM PAOLI Daniel
- PERFETTI Hilaire – PERFETTI Jean Claude (CD)

Absent (s) :

Excusé (s) :

Assiste (nt) :

1– ARBITRAGE A LA TOUCHE CATEGORIES U13 – U14 :

A La suite de l'observation des premiers matchs des catégories **U13 et U14** et à la non application de cette disposition sur de nombreux terrains.

La CRJ informe les clubs et éducateurs qu'un suivi et une évaluation seront mis en place par la Commission avant d'éventuelles décisions administratives.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

- Arbitrage à la touche doit être assuré par les *joueurs (euses) remplaçants (tes)* sous la responsabilité de l'éducateur ou d'un dirigeant.
- Passage égalitaire de tous les joueurs (euses) au cours de la saison
- Période maximale de 15 minutes par joueurs (euses).
- Rotation à la pause coaching (maximum 3 minutes) et Mi-temps.

2– TOURNOIS :

✚ **A.C. AJACCIO** : organise son tournoi annuel du **vendredi 09 Juin, samedi 10 Juin, dimanche 11 Juin 2023** - dans les **catégories U11 et U13**.

La CRJ ne peut donner pas son accord (**Manque le règlement**).

✚ **S.C. BOCOGNANO** : organise son tournoi annuel du **samedi 06 Mai, dimanche 07 Mai et Lundi 08 Mai 2023** – dans les catégories **U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 – U12/U13**

Règlement joint.

La CRJ donne son accord sous réserves des temps de jeu soit :

U6/U7 : 40 Minutes (sous forme de rassemblement)

U8/U9 : 50 Minutes (sous forme de rassemblement)

U10/U11 : 60 Minutes

U12/U13 : 70 Minutes